

Fibre ou pas fibre ?

Il y a plusieurs cas de figure possible. La première bonne question à vous poser est "est-ce que j'en ai besoin ?". La réponse est assez simple : si, au quotidien, ce dont vous disposez aujourd'hui vous convient, pas besoin de vous casser la tête, gardez votre solutions actuelle.

Si, au contraire, vous avez l'impression de "ramer" parfois, la fibre peut être une solution. Attention : si c'est l'ordinateur qui rame (parce qu'il est vieux ou mal entretenu par exemple), la fibre ne changera rien.

Cas des personnes qui ne sont pas (encore) connectées chez SCANI

Dans la majeure partie des cas, la coopérative peut vous connecter en fibre. Les tarifs et conditions dépendent de votre adresse, contactez-nous !

Cas de personnes déjà connectés à SCANI en radio

Il est nécessaire de bien peser le pour et le contre du passage à la fibre. Il faut commencer par se souvenir qu'à mesure du déploiement de la fibre, les connexions radio existantes vont gagner en performance, il est donc parfois judicieux d'attendre un peu ou, au moins, de se renseigner sur les projets de la coopérative dans son secteur.

Si votre domicile sert de relais au réseau, c'est le cas idéal, SCANI vous connecte en fibre et en profite pour améliorer les débits des gens qui sont connectés via votre relais. Tout le monde est gagnant, et si la fibre connaît une panne : pas de problème, le réseau radio actuel prend automatiquement le relais le temps qu'elle soit réparée.

Si votre domicile ne sert pas de relais, le fait d'installer la fibre fait que vous disposez de deux connexions. Si vous êtes prêt à payer 60 € par mois, pas de problème, les deux connexions sont conservées et vous pouvez passer de l'une à l'autre quand bon vous semble (en cas de panne ou autre) .. mais tout le monde n'est pas forcément prêt à dépenser autant pour internet tous les mois.

Le maintien en conditions opérationnelle du réseau radio nécessite des fonds, SCANI ne peut donc pas assurer sa maintenance si aucun abonnement n'est payé, mais il a été décidé que, pour les membres qui souhaitent "passer à la fibre" sans continuer à payer l'abonnement au réseau radio, la connexion radio serait tout de même laissée en service "au cas ou" mais non maintenue (c'est à dire que si elle tombe en panne, nous n'iront pas la réparer)

Il sera toujours possible, à l'avenir, de demander une réparation de la connexion radio si on le souhaite, mais les conditions tarifaires n'ont pas encore été définies (on attends d'avoir le cas pour évaluer ce qu'il est possible de faire)

Révision #1

Créé 18 février 2023 14:03:58 par Bruno Spiquel

Mis à jour 18 février 2023 14:13:40 par Bruno Spiquel